

Lettre aux président.e.s des régions de France

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

C'est au titre de président de CPNT que je viens, par ce courrier, solliciter l'expertise de vos services pour une éventuelle mise en application de nos propositions en matière de protection de l'environnement, de santé humaine et d'énergie.

Comme vous le savez, CPNT - Le Mouvement de la ruralité agit depuis bientôt 30 années pour la défense du monde rural. Aujourd'hui face à certaines propositions déconnectées du Président de la République en réponse aux revendications des gilets jaunes, CPNT vous propose deux pistes de réflexion parmi l'ensemble des contributions de notre parti dans le cahier des doléances ouvert par le Gouvernement.

Par exemple, nous souhaitons qu'au travers des nouvelles compétences des régions vous proposer des alternatives au projet du gouvernement de bannir les vieux véhicules diesel et les chaudières au fuel des particuliers et d'améliorer le parc de véhicules dont vous avez la charge.

CPNT soutient des projets innovants comme celui d'une entreprise française ayant plus d'une dizaine d'années d'expérience proposant un kit qui permet de diminuer de plus de 70% les particules fines émises par les moteurs diesel. Vous trouverez de plus amples renseignements sur notre site (<https://goo.gl/qCnxF7>).

Un process qui fonctionne sur tous les types de moteurs et tous les carburants, mais le double avantage c'est que pour un coût de 600 euros à 800 euros selon le modèle, il est possible de garder son véhicule, de moins polluer et de gagner du pouvoir d'achat par une économie de consommation de 12 à 25% suivant le véhicule équipé.

Des autocars aux camions et aux engins de chantier, le gain en diminution de particules fines est considérable ! De même c'est une grosse économie de consommation d'air puisque pour un litre de carburant, c'est 15.000 litres d'air de consommé. Je vous laisse faire le calcul des gains et économies offerts par ce procédé, tant en matière de carburant que d'environnement.

Des bus pour le transport scolaire aux chaudières particulières ou collectives en passant par les groupes électrogènes, c'est toute une addition d'économie de particules fines et de carburant qui peut être mise en application par ce procédé et qui, si vos services jugeaient pertinent pourrait trouver une politique incitative dans la politique menée par la région.

De même, en matière d'environnement et de santé humaine, nous travaillons depuis près de deux ans avec des biologistes sur les perturbateurs endocriniens. Si, ceux que nous rencontrons dans l'habitat au quotidien sont aussi un sujet d'inquiétude et particulièrement au sein des établissements scolaires pour les jeunes enfants, celui que nous privilégions aujourd'hui dans ce courrier reste celui où nous avons directement et rapidement la main.

Là, nous parlons des stations d'épurations qui rejettent tous les perturbateurs endocriniens dans nos milieux aquatiques. Nous savons que vous n'avez pas totalement la main sur ces stations, mais il y a des moyens de pression à exercer pour faire avancer ce dossier.

L'épigénétique est la science qui traite du problème des perturbateurs endocriniens. La naissance de cette science est relativement récente puisqu'elle nous vient des États-Unis dans le lac Michigan avec l'exemple d'un aigle qui ne se reproduisait plus, car les coquilles de ses œufs étaient molles. Après identification du perturbateur et sa suppression dans son alimentation, l'aigle a repris ses fonctions de reproduction avec des coquilles d'œufs conformes et assurer ainsi la survie de l'espèce.

Ce sont de grosses quantités de molécules médicamenteuses qui partent au fil de l'eau : des œstrogènes, des antibiotiques, des anxiolytiques, des traitements des cancers, des drogues de synthèse, les pesticides... La liste est longue et nous ne connaissons pas encore toutes les conséquences engendrées par les effets cocktails sur la faune halieutique et terrestre.

Aujourd'hui, il semble que des méthodes de traitement puissent bloquer toutes ces molécules, mais qu'elles ne sont pas mises en œuvre. Il est possible pour votre région de faire avancer la connaissance en commanditant un travail de recherche et d'évaluation pour une mise en évidence de la présence dans les milieux et d'un procédé de traitement efficace qui empêcherait de diffuser dans les milieux l'ensemble de ces perturbateurs endocriniens.

De nombreuses études attestent des méfaits de ces rejets et des conséquences de ces perturbateurs endocriniens, sur les poissons parfois ne sachant plus s'ils sont mâles ou femelles ou sur des batraciens. Vos services trouveront facilement les publications scientifiques en la matière.

La chute vertigineuse de la biodiversité doit nous obliger à agir sur tous les leviers identifiés afin d'en stopper le processus.

Nous restons à votre entière disposition pour plus de renseignements et nous espérons que notre démarche trouvera un accueil favorable et que vous aurez l'amabilité de nous informer des suites qu'il lui en sera données.

Veillez recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Eddie PUYJALON**

*Président de CPNT*

*Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine*